



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

H.248.14

(03/2002)

SÉRIE H: SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET
MULTIMÉDIAS

Infrastructure des services audiovisuels – Procédures de
communication

**Protocole de commande de passerelle:
paquetage de temporisateur d'inactivité**

Recommandation UIT-T H.248.14

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE H
SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET MULTIMÉDIAS

CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES VISIOPHONIQUES	H.100–H.199
INFRASTRUCTURE DES SERVICES AUDIOVISUELS	
Généralités	H.200–H.219
Multiplexage et synchronisation en transmission	H.220–H.229
Aspects système	H.230–H.239
Procédures de communication	H.240–H.259
Codage des images vidéo animées	H.260–H.279
Aspects liés aux systèmes	H.280–H.299
SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS TERMINAUX POUR LES SERVICES AUDIOVISUELS	H.300–H.399
SERVICES COMPLÉMENTAIRES EN MULTIMÉDIA	H.450–H.499
PROCÉDURES DE MOBILITÉ ET DE COLLABORATION	
Aperçu général de la mobilité et de la collaboration, définitions, protocoles et procédures	H.500–H.509
Mobilité pour les systèmes et services multimédias de la série H	H.510–H.519
Applications et services de collaboration multimédia mobile	H.520–H.529
Sécurité pour les systèmes et services multimédias mobiles	H.530–H.539
Sécurité pour les applications et services de collaboration multimédia mobile	H.540–H.549
Procédures d'interfonctionnement de la mobilité	H.550–H.559
Procédures d'interfonctionnement de collaboration multimédia mobile	H.560–H.569

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

Recommandation UIT-T H.248.14

Protocole de commande de passerelle: paquetage de temporisateur d'inactivité

Résumé

La présente Recommandation définit un paquetage qui permet à une passerelle média de détecter une défaillance de son contrôleur de passerelle média lorsque des messages ne sont pas envoyés (période d'inactivité).

NOTE – La présente Recommandation a été renumérotée. Il s'agit de l'ancienne Rec. UIT-T H.248, Annexe M6.

Source

La Recommandation H.248.14 de l'UIT-T, élaborée par la Commission d'études 16 (2001-2004) de l'UIT-T, a été approuvée le 29 mars 2002 selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2002

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1	Domaine d'application 1
2	Références normatives 1
3	Définitions 1
4	Abréviations 1
5	Paquetage de temporisation d'inactivité 1
5.1	Propriétés 1
5.2	Evénements 2
5.3	Signaux 2
5.4	Statistiques 2
5.5	Procédures 2

Recommandation UIT-T H.248.14

Protocole de commande de passerelle: paquetage de temporisateur d'inactivité

1 Domaine d'application

Ce paquetage contient un événement qui peut être implémenté par un contrôleur de passerelle média (MGC) et par une passerelle média (MG) à sa terminaison racine. L'événement a pour objet de permettre à la passerelle MG de détecter les périodes de silence du contrôleur MGC (absence de messages). Lorsque la période de silence dépasse le seuil indiqué dans l'événement, le contrôleur MGC en est avisé.

2 Références normatives

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants, qui de ce fait, en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée.

- Recommandation UIT-T H.248.1 (2002), *Protocole de commande de passerelle*.

3 Définitions

Voir la Rec. UIT-T H.248.1.

4 Abréviations

La présente Recommandation utilise les abréviations suivantes:

MG passerelle média (*media gateway*)

MGC contrôleur de passerelle média (*media gateway controller*)

5 Paquetage de temporisation d'inactivité

Identificateur de paquetage: it, 0x0045

Version: 1

Extension: aucune

Ce paquetage permet à la passerelle média de détecter une défaillance du contrôleur de passerelle média au moyen de l'absence de message et n'est utilisé qu'à la terminaison racine.

5.1 Propriétés

Aucune.

5.2 Événements

Temporisation d'inactivité

Identificateur d'événement: ito, (0x0001)

Détecte que le temporisateur d'inactivité a expiré. Une valeur "mit" (délai d'inactivité maximal) de 0 désactive le temporisateur d'inactivité.

Paramètres de descripteur d'événement (EventsDescriptor):

Délai d'inactivité maximal

Identificateur de paramètres: mit (0x0001)

Type: entier (en incréments de 10 millisecondes)

Valeurs possibles: 0..65535 (0, 10 ms, 20 ms, ..., à 655,35 secondes)

Paramètres de descripteur d'événements observés (ObservedEventsDescriptor):

aucun.

5.3 Signaux

Aucun.

5.4 Statistiques

Aucune.

5.5 Procédures

Un contrôleur de passerelle média MGC qui prend en charge ce paquetage peut détecter si une passerelle média MG accepte le paquetage en le contrôlant (audit). Un contrôleur MGC peut décider de définir un événement temporisation d'inactivité contenant la période de silence maximale ou le "délai d'inactivité maximal" à la terminaison racine. Le contrôleur MGC devrait alors faire en sorte que le laps de temps s'écoulant entre les messages envoyés la passerelle MG ne dépasse jamais le délai susmentionné. Pour ce faire, le contrôleur MGC envoie un message de test ou un message de repos (par exemple, le message Audit vide de la terminaison racine) chaque fois qu'aucun autre message n'est nécessaire dans ce délai.

Le contrôleur MGC peut tester la passerelle MG à l'aide d'un message de test (par exemple, une commande AuditValue avec un descripteur Audit vide) sans implémenter ce paquetage ou tester les passerelles MG qui n'implémentent pas le paquetage. Celui-ci donne en outre à la passerelle MG la capacité de détecter une défaillance du contrôleur MGC au moyen de l'absence de messages.

Une passerelle MG prenant en charge ce paquetage et recevant l'événement surveillera les messages entrants pour détecter les périodes de silence dépassant la valeur maximale de temporisation d'inactivité. Lorsqu'une période de silence est détectée, une notification concernant l'événement observé est générée.

NOTE – La période de silence peut être détectée en déclenchant un temporisateur ayant la valeur spécifiée, qui se réinitialise à zéro à l'arrivée de chaque message du contrôleur MGC et qui n'expire qu'après la période d'inactivité indiquée. La passerelle MG peut aussi définir un paramètre booléen au "message reçu", qui devrait être associé à un temporisateur normal et mis à 1 à la réception de chaque message. A l'expiration de la temporisation et si le paramètre booléen est encore à zéro, la passerelle MG enverrait l'événement Notification; si le paramètre booléen est à 1, la passerelle MG le mettrait à zéro et redémarrerait le temporisateur.

En cas de défaillance du contrôleur MGC, l'événement ne recevra pas de réponse. Dans ce cas, la passerelle MG estimera que le contrôleur MGC est défaillant et suivra les procédures indiquées au § 11.5/H.248.1.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication